

ÉTÉ 2022

volume 3, numéro 3

REVUE MUNICIPALE
MONTEBELLO



Crédit photo: Natacha Carrières

HÔTEL DE VILLE

550, RUE NOTRE-DAME
MONTEBELLO (QC) J0V 1L0

☎ 819 423-5123

☎ 819 423-5703

DU LUNDI AU JEUDI:
8 H 30 À 12 H 00 ET DE 13 H 00 À 16 H 30

VENDREDI:
FERMÉ

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse.....	3
Mot du directeur général.....	5
Votre conseil municipal.....	7
L'équipe administrative	8
Dates importantes	9
Affaires municipales.....	10
Urbanisme et réglementation.....	13
Loisirs et événements	15
Organismes locaux et régionaux	19

La revue municipale sera désormais distribuée 4 fois par année, soit à chaque saison. La prochaine parution sera le 15 septembre 2022. Pour des raisons écologiques, les revues ne seront plus distribuées dans les boîtes postales, mais disponibles dans un support à revues au bureau de poste.



SUIVEZ-NOUS

- 🌐 www.montebello.ca
- 📘 www.facebook.com/MunMontebello/
- 📷 [montebello_lajoiedevivre](https://www.instagram.com/montebello_lajoiedevivre)



PARTICIPATION ET CONSULTATION DES CITOYENS

Chères citoyennes et chers citoyens,

Cela commence avec ma propre PARTICIPATION en 1992 lorsqu'on me recruta à l'école de mes enfants pour faire du bénévolat à l'infirmerie, à la bibliothèque, au gym, aux arts plastiques, etc. En fait, je peux dire aujourd'hui que cette école se serait effondrée, dans tous les sens du mot, si les parents ne s'étaient pas impliqués. Dès que je me suis mouillée l'orteil dans le bénévolat, j'ai ressenti ce sentiment d'appartenance, de camaraderie et surtout de valorisation.

J'ai assisté, il y a quelques années, à une conférence de OXFAM Québec. On nous informait que l'économie du Québec s'effondrerait si ce n'était du bénévolat des Québécois. Sans eux, la machine ne fonctionnerait pas.

Maintenant que je suis en poste en tant que mairesse depuis six mois, je peux vous affirmer que la machine municipale ne peut marcher à pleine vapeur sans une aide supplémentaire et complémentaire. Il y a tellement de projets à réaliser, tous importants pour notre communauté et pour une bonne gestion municipale, que nous n'y arriverons pas sans la contribution des citoyens.

Bien sûr que nos bancs de parc sont dépeints, notre petit boisé au parc Dr Louis-Biron est encombré de branches, que nos plates-bandes ne sont pas désherbées, les aménagements de "Pickleball" ne sont pas installés, le chalet de la piscine n'est pas prêt, l'archivage est négligé, etc., etc., etc.

Si seulement nous pouvions engager deux autres agents de développement et six employés de plus, nous pourrions répondre à toutes les plaintes et toutes les attentes des citoyens. Soyons réalistes, notre budget ne permet pas d'atteindre ce rêve. Cependant, l'engagement des citoyens en grand nombre, qui offrent leurs connaissances, leurs talents, leur temps, permettrait d'accomplir de grandes choses. Nous avons une poignée de bénévoles, dévoués et essoufflés. Faute de relève, on leur en demande beaucoup trop. On n'arrive pas non plus à réaliser tous les beaux projets qui animeraient notre village.

Donc, je vous lance un grand défi et un cri du coeur, chers citoyennes et citoyens qui n'ont pas eu l'occasion de contribuer à notre mission de faire briller notre village et de le faire grandir bien et beau, levez la main et dites-nous ce que vous pouvez faire pour Montebello.

INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE JOINTE !

Plan d'urbanisme :

Le Conseil municipal a comme mission, en vertu de la loi, de vous représenter et de décider des orientations de la Municipalité. Nous entreprenons la révision du Plan d'urbanisme, lequel établira les règles et restrictions relativement au développement résidentiel et commercial. Cela aura un impact majeur et à long terme sur l'orientation de notre communauté. Pour bien vous représenter, il est essentiel que le plus grand nombre possible de citoyens expriment leur vision, leurs besoins et leurs désirs.

En conséquence, le Conseil désire vous CONSULTER. Nous avons élaboré des outils pour aller chercher cette information, par des soirées Info-citoyens, par des formulaires de questions et des sondages en ligne. Il ne vous reste qu'à participer en venant assister aux rencontres et en répondant aux formulaires ou en répondant en ligne.

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE !

Au plaisir de vous compter parmi nous et de vous entendre,



Nicole Laflamme
mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

Bien souvent, la routine quotidienne file à vive allure et la préparation aux mesures d'urgence passe très loin dans nos priorités. Toutefois, connaître les meilleures pratiques à adopter en situation d'urgence peut faire toute la différence!

Tout récemment, nous avons fait face à une mesure d'urgence importante. Mme la mairesse a déclaré la mesure d'urgence le 22 mai et a mis fin à cette mesure le 3 juin dernier.

Plusieurs d'entre nous avons subi la perte d'électricité pour plusieurs journées et même semaines, des dommages structurels à leur bâtiment, perte de nourritures, de revenus, etc.

Je vous assure que notre équipe de mesures d'urgence a suivi le plan des mesures d'urgence de la Municipalité. Ce plan des mesures d'urgence est un outil nécessaire qui aide l'administration à être prête aux défis.

Il semble que le pire est derrière nous. Pendant cette mesure d'urgence (panne d'électricité), la Municipalité a faite plusieurs acquisitions pour continuer le bon fonctionnement des services de la Municipalité. Grâce à l'acquisition de la génératrice mobile qui a été nécessaire pour donner du courant électrique à la station de pompage d'eau potable située dans la montagne. Nous avons pu continuer d'offrir l'eau potable aux citoyens dans ce secteur. L'acquisition de cette génératrice mobile fait maintenant partie des investissements d'immobilisation de la Municipalité qui pourra être utilisée pour les prochaines mesures d'urgence. La Municipalité pourra aussi la rentabiliser en faisant la location aux autres municipalités de la MRC pour d'autres évènements (festivals), etc.

Pendant cette période difficile, notre centre communautaire et la marina ont été ouverts pour accueillir nos citoyens en besoin de Wi-Fi, petites collations, toilettes, etc. Les douches et toilettes à la marina étaient ouverts 24/24.

Le nettoyage du territoire a débuté grâce à l'acquisition d'une broyeuse-déchiqeteuse à branches. La coupe d'arbres et branches continuera sur plusieurs mois. La déchiqeteuse à branches servira également pour notre nouveau projet de faire du paillis pour les platebandes municipales et pour les citoyens.

Nous avons fait affaire avec Helios-Testtech pour identifier les possibles endroits de la fuite. Nous avons trouvé la fuite d'eau potable qui perdure depuis plusieurs semaines. Notre directeur des travaux publics, monsieur Cayer, a régularisé le volume d'eau potable avec l'équipe de gestion de l'usine potable, Aquatech. L'usine d'eau potable de la Municipalité fonctionne maintenant à 100 %. Cependant, la fuite devra être réparée sous peu. La Municipalité informera les citoyens des développements des réparations sous peu.

Grâce aux interventions rapides, j'aimerais remercier la mairesse Nicole Laflamme pour avoir déclaré l'état d'urgence rapidement ce qui nous a donné les outils nécessaires afin d'agir en conséquence. Merci à Jeff Larente et son équipe des travaux publics pour leurs courages, leurs dévouements et toutes les heures supplémentaires. Bravo les gars! Un gros merci à l'équipe d'Alexandre Levacque (électricien) pour leurs professionnalismes et leurs disponibilités. À vous tous, je lève mon chapeau!

Un gros merci à madame Isabelle Thom pour l'excellent travail d'avoir informé nos citoyens. La communication s'est très bien déroulée, plusieurs communications d'alerte, communications sur notre plateforme Facebook et l'affichage à des endroits passant à des particuliers/entreprises.

Un grand merci à toute l'équipe des travaux publics. Ils continuent le nettoyage de notre territoire tout en préparant la patinoire, poser des affiches, tracer les lignes de soccer, préparer le terrain pour le Marché de la gare et compléter l'installation des doigts à la marina. Le remplissage des nids de poules sont planifiés et l'entretien général continue.

Merci à madame Priscilla Melançon pour nous avoir aidé à monter le centre communautaire et la marina. Merci à Natacha Bourbonnais pour son sourire et son professionnalisme. Les efforts sont grandement appréciés, surtout aux multiples appels entrants des citoyens.

Merci à tous les élus, les pompiers et l'équipe administrative pour leurs efforts, leurs disponibilités et d'avoir informé les citoyens au quotidien.

La vie municipale continue. Tous nos départements semblent revenir à la normale après des semaines de turbulence, cependant, nous souffrons de retards importants. La préparation de la piscine, la marina et le marché de la gare seront complétés sous peu. Le balayage des rues et des chemins et le remplissage des nids de poules reprennent leur cours. Les activités des loisirs continuent, entre autres, le soccer et la planification de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Nos inspectrices continuent leurs travaux avec leurs dossiers de permis et inspections.

Dès le début en poste, j'administre avec la gestion du (NOUS). Je suis comblé de travailler avec une si bonne équipe qui a rapidement adopté la gestion du nous. Cette gestion d'un écosystème de leaders et cette mesure d'urgence à prouver que nous sommes tous des leaders, chacun dans nos forces.

En terminant, merci à tous nos citoyens pour leurs efforts et leurs patiences. Je crois que nos citoyens sont conscients de l'ampleur du travail, surtout pendant une mesure d'urgence. J'ai reçu plusieurs remerciements de plusieurs citoyens et une grosse caresse d'une citoyenne. Cela fait chaud au cœur! On continue et on ne lâche pas le bon travail! Nous sommes au rendez-vous pour vous servir.

Cordialement,



Mario B. Briggs
directeur général et greffier-trésorier

Mairesse
Mme Nicole Laflamme
mairesse@montebello.ca



conseiller siège # 1
M. Pierre Bertrand
conseiller1@montebello.ca



conseiller siège # 2 et maire suppléant
M. André Mathieu
conseiller2@montebello.ca



conseiller siège # 3
M. Jean-Philippe Comeau
conseiller3@montebello.ca



conseiller siège # 4
M. Benoit Millette
conseiller4@montebello.ca



conseiller siège # 5
M. Dominique Primeau
conseiller5@montebello.ca



conseillère siège # 6
Mme Jésabelle Dicaire
conseiller6@montebello.ca



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directeur général agréé et greffier-trésorier

Mario B. Briggs

819 423-5123 poste 3402

dg@montebello.ca

Greffière-trésorière adjointe

Manon Boucher

819 423-5123 poste 3404

adj@montebello.ca

Adjointe administrative

Natacha Bourbonnais

819 423-5123 poste 3401

reception@montebello.ca

Coordonnatrice du service de l'urbanisme et de l'environnement

Priscilla Melançon

819 423-5123 poste 3405

urbanisme@montebello.ca

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Roseline Boucher

819 423-5123 poste 3409

urbanisme1@montebello.ca

Coordonnatrice des communications, des développements et vie communautaire

Isabelle Thom

819 423-5123 poste 3410

developpements@montebello.ca

Directeur des travaux publics

Éric Cayer

819 423-5123 poste 3406

tp@montebello.ca

Bibliothèque

Diane Thivierge

819 423-5123 poste 3455

biblio@montebello.ca

Directeur service incendie

Daniel Bisson

819 423-5123 poste 3480

incendie@montebello.ca

JUIN

- 18 JUIN CONSULTATION PUBLIQUE AU PARC DR LOUIS BIRON DE 10 H À 12 H
- 17 JUIN SOIRÉE CINÉMA EN PYJAMA À 19 H À L'ÉGLISE (COMITÉ DES LOISIRS)
- 21 JUIN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À 19 H À L'ÉGLISE
- 24 JUIN INAUGURATION DES MODULES DE PLANCHES À ROULETTE
- 24 JUIN FESTIVITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE (COMITÉ DES LOISIRS)
- 25 JUIN DÉBUT DU MARCHÉ DE LA GARE

JUILLET

- 3 JUILLET DÉBUT DES DIMANCHES MUSICAUX
- 4 JUILLET DATE LIMITE POUR LE 3E VERSEMENT DE TAXES
- 5 JUILLET INFO-CITOYENS À 19 H À L'ÉGLISE
- 19 JUILLET SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À 19 H À L'ÉGLISE

AOÛT

- 2 AOÛT INFO-CITOYENS À 19 H À L'ÉGLISE
- 16 AOÛT SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À 19 H À L'ÉGLISE
- 21 AOÛT FÊTE DE LA FAMILLE ORGANISÉE PAR VOTRE COMITÉ DES LOISIRS
- 30 AOÛT INFO-CITOYENS À 19 H À L'ÉGLISE

SEPTEMBRE

- 2 SEPTEMBRE DATE LIMITE POUR LE 4E VERSEMENT DE TAXES

BIENVENUE AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS!

Nous désirons souhaiter la bienvenue au nouveau directeur des travaux municipaux, M. Éric Cayer. M. Cayer est entré en poste depuis le 4 juin dernier. Nous aimerions également remercier M. Alain St-Germain pour ces 10 années de service au sein de la Municipalité de Montebello.



Notre employée Melissa Raby agira désormais à titre de paysagiste au sein de la Municipalité. Elle suivra de petites formations en continu afin d'embellir notre village.

POMPIERS VOLONTAIRES

La Municipalité de Montebello est toujours à la recherche de personnes désirant se joindre à l'équipe de pompiers volontaires de son service de sécurité incendie. Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae selon l'une des deux façons suivantes :

Par la poste:
Municipalité de Montebello
550, rue Notre-Dame
Montebello (Québec) J0V 1L0

Par courriel : dg@montebello.ca



3^e ET 4^e VERSEMENT DE TAXES 2022

La date d'échéance du 3^e versement de taxes 2022 est le 4 juillet prochain.

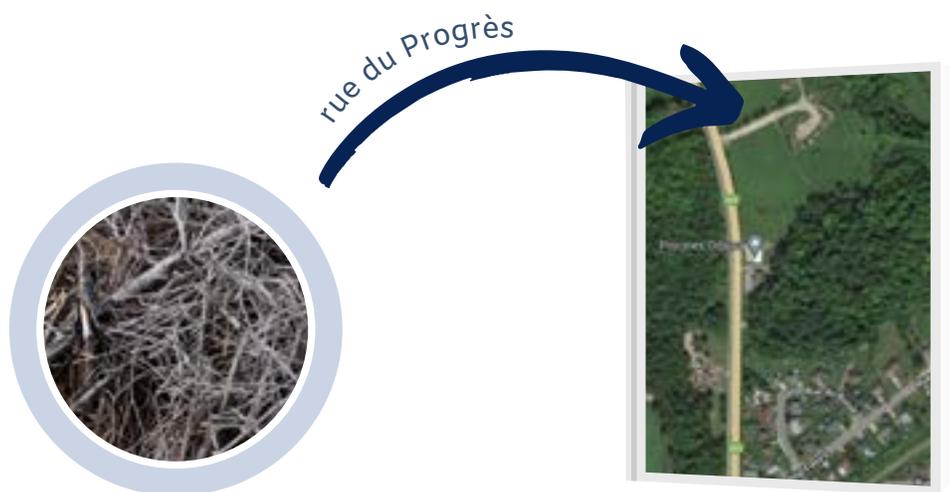
Pour toutes informations en lien avec la taxation :
<https://www.montebello.ca/taxation.php?menu=2>
 423-5123 poste 3401
 reception@montebello

La date d'échéance du 4^e versement de taxes est le 2 septembre 2022.

DÉPÔT POUR LES BRANCHES

Vous pouvez désormais aller déposer des branches sur la rue du Progrès, à l'endroit désigné. ATTENTION: aucun autre déchet ni matériaux, même recyclables ne doit être déposé dans ce dépôt.

Si tout se passe bien, nous envisageons d'offrir ce service aux citoyens sur une base permanente. Les branches seront déchiquetées et vous pourrez venir chercher du paillis gratuitement par la suite.



Notre équipe des travaux publics poursuit également son opération de balayage des ruer ainsi que de réparations des nids de poule.

EAU POTABLE

Nous avons localisé la fuite d'eau qui sévit depuis quelques semaines dans notre municipalité. L'avis d'interdiction d'utiliser l'eau potable pour autre usage que la consommation humaine est donc levée. Merci de votre collaboration.



COLLECTE DES ORDURES ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La collecte des matières résiduelles et de recyclage se fera dorénavant avec le camion automatisé.

Vous devez laisser un espace de 50 cm entre chaque bac afin de faciliter la collecte.

De plus, il est important de débarrer les bacs de matières compostables afin de permettre la collecte.

Le conseil municipal a pris la décision de mettre fin à l'entente avec la Municipalité de Lochaber concernant la collecte des ordures.

La période potentielle de transition s'effectuerait dès le 1er août 2022.



ABRI AMOVIBLE ET CLÔTURE À NEIGE

La date limite pour démonter et remiser les abris à neige ainsi que les clôtures à neige était le 30 avril 2022.

Article 76 du règlement de zonage numéro Z-17-01.
 « Les abris amovibles et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones du 1er octobre au 30 avril suivant. Ils doivent ensuite être démontés et remisés. [...]»



Il est important de retirer ces abris et clôture à neige immédiatement.

AFFICHAGE

Au courant des prochaines semaines, les officiers du service de l'urbanisme iront à la rencontre des commerçants et des entreprises des routes 323 et 148 (rue Notre-Dame) afin d'informer ces derniers de notre réglementation en matière d'affichage ainsi que de les inviter à prendre rendez-vous avec le service de l'urbanisme, au besoin, afin de régulariser leurs enseignes.

Les employés du service de l'urbanisme; Priscilla Melançon, coordonnatrice du service de l'urbanisme et de l'environnement et Roseline Boucher, inspectrice en bâtiment et en environnement.

Fin des droits acquis en matière d'affichage en septembre 2022. À partir du mois de septembre de cette année, toutes les enseignes qui ont été installées avant l'entrée en vigueur en 2017 du règlement de zonage et qui lui était dérogatoire devront s'y être conformées.



VIDANGES SEPTIQUES ET CONTRAT D'ENTRETIEN

PREUVE DE LA VIDANGE DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE:

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2, r.22).

« Une fosse septique [...] utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans. »

« Une fosse septique [...] utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans. »

Règlement numéro 915-2018 relatif à la vidange des fosses septiques, des fosses de rétention et à la gestion des boues:

« Le propriétaire d'une résidence isolée assujettie au présent règlement doit faire parvenir à la Municipalité, par tout moyen, une copie de la facture attestant que la vidange a été effectuée conformément aux prescriptions du présent règlement, et ce, dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la vidange. La facture doit indiquer le nom du propriétaire, l'adresse de la résidence isolée visée, la date de la vidange ainsi que le nom et les coordonnées de l'entrepreneur qualifié qui a effectué la vidange. »



PREUVE DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2, r.22)

« Contrat d'entretien: Le propriétaire d'un système de traitement visé aux articles 11.1, 16.1, 87.7 ou 87.13 doit être lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié avec stipulation qu'un entretien annuel minimal du système sera effectué de façon à atteindre les performances attendues.

Le propriétaire doit déposer copie du contrat auprès de la municipalité locale où est situé le bâtiment ou le lieu visé à l'article 2 desservi par le système de traitement. [...] »

DEMANDE DE PERMIS ET DE CERTIFICAT: 30 JOURS D'ANALYSE

Il est important de noter que lors du dépôt d'une demande de permis, les fonctionnaires du service de l'urbanisme ont 30 jours pour analyser la demande. Toutefois, certains permis peuvent avoir des délais supplémentaires pouvant aller jusqu'à plusieurs mois si des approbations de la MRC, du conseil municipal, ou encore ministérielles sont nécessaires. Veuillez consulter le service de l'urbanisme pour en apprendre plus sur la procédure d'émission de votre permis ou certificat et les délais possibles.

ST-JEAN-BAPTISTE

Votre comité des loisirs a travaillé fort pour vous préparer une belle fête de la St-Jean Baptiste. Voici la programmation pour la journée du 24 juin:

De 13 h à 16 h dans le stationnement de l'église:

Jeux gonflables pour enfants	Popcorn et sno-cone gratuits
Atelier de trappeur	kiosque d'archéologie de Parcs Canada
Jeu "kossé qu'cé ça"	
Compétition de bûcherons:	
Pour inscription (Julie Mailloux): charkemp@hotmail.com	

De 17 h 30 à minuit à la patinoire municipale:



17 h 30 à 19 h 30	Souper méchoui (\$)
20 h à minuit	Spectacle par les Mélo-Man et ses invités Feu de joie
22 h	Feux d'artifices



Pour le souper méchoui, vous devez faire l'achat de billets avant le 21 juin. Aucun billet ne sera vendu sur place. Points de vente:

-  Hôtel de ville
-  Bureau d'information touristique
-  Après des membres du comité : Julie Mailloux et Angélique Gilbert

CALENDRIER DES ACTIVITÉS:

17 juin à 19 h:	Cinéma en pyjama à l'église
21 août:	Fête de la famille au terrain de la marina
9 septembre:	Danse costumée à la patinoire
31 octobre:	Fête de l'Halloween
18 novembre:	Cinéma dans l'église
17 décembre:	Noël des enfants



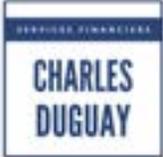
Restez à l'affût pour de plus amples détails sur la page Facebook du comité: www.facebook.com/loisirdemontebello.

Vous aimeriez vous impliquer dans la vie communautaire de Montebello, contactez-nous: loisirdemontebello@gmail.com.



INAUGURATION DU PARC DE PLANCHES À ROULETTES À LA PATINOIRE MUNICIPALE LE 24 JUIN À 10 H

Vous le demandiez depuis longtemps, vous l'avez maintenant! Grâce à une subvention obtenue de Loisirs Sport Outaouais et aux efforts acharnés du jeune Antoine Rommens-Girard et de son père Alexandre Girard, 4 nouveaux modules seront installés sous le toit de la patinoire. Ce projet n'aurait pu être réalisé sans nos généreux commanditaires. À vous tous, un grand merci!!!



PLEIN AIR AU PARC DES MONTAGNES NOIRES DE RIPON

À nouveau, la Corporation des loisirs de Papineau et la Municipalité de Ripon s'unissent pour offrir la gratuité aux résidents des municipalités participantes de la MRC de Papineau.

Les adeptes de plein air n'auront qu'à montrer une preuve de résidence au chalet Stéphane-Richer. Ce projet couvre l'accès du 1er mai au 31 octobre 2022. La Municipalité de Montebello a adhéré à ce projet.

JEUX D'EAU

Les jeux d'eau sont maintenant ouverts!
Profitez-en!



PISCINE MUNICIPALE

Nous souffrons présentement d'une pénurie importante de sauveteurs due à la pandémie. Nous avons entrepris plusieurs démarches pour recruter des sauveteurs à temps plein, mais malheureusement ce ne fut pas possible. Nous travaillons fort afin d'ouvrir la piscine à temps partiel.

LES DIMANCHES
en musique

3 JUILLET: CHARLES GENDRON & ROBERT GRISLEAU
10 JUILLET: CLASSIC O MODERNE
17 JUILLET: LES TUNERS
24 JUILLET: FOCUS
31 JUILLET: CBM
7 AOÛT: ZOOLOO ET LES SEAWEEDS
14 AOÛT: MIXAMIS

DEVANT L'ÉGLISE. DÈS MIDI

Tous les dimanches seront en musique du 3 juillet au 14 août dès midi devant l'église. Apportez vos chaises et votre pique-nique!



TABLES DE CONCERTATION

PARC DR LOUIS-BIRON ET JEUX D'EAU

CLIENTÈLE CIBLE : LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 5 ANS

C'est un rendez-vous samedi le 18 juin à 10 h
au Parc Dr Louis-Biron.

Nous aimerions savoir:

- Ce que vous aimez?
- Ce que vous n'aimez pas?
- Ce que vous aimeriez?



CONSULTATION
PUBLIQUE



Le Centre offrira des ateliers artistiques pour petits et grands cet été. Visitez le site Web et/ou abonnez-vous à leur infolettre pour être au courant de toutes les activités!

Personne-ressource : Cynthia d'Aragon Bisson

Tél. : 819 309-0559, poste 2

Courriel : coordination@culturepapineau.org

Site Web : www.culturepapineau.org

LE MARCHÉ DE LA GARE

Dès le 25 juin et jusqu'au 9 octobre aura lieu le Marché de la Gare dans le parc Chamberland. Des artistes, artisans et producteurs locaux seront sur place tous les samedis et dimanches, de 10 h à 15 h. Venez les encourager!



LA CHASSE AUX DÉCOUVERTES HISTORIQUES

Une chasse aux découvertes historiques sur Louis-Joseph-Papineau pour célébrer la Journée nationale des Patriotes.

Le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau et la Société historique Louis-Joseph-Papineau vous invitent à participer à une chasse aux découvertes historiques pour célébrer la Journée nationale des Patriotes qui a eu lieu le 23 mai dernier.

Cette journée vise à souligner l'importance de la lutte des Patriotes de 1837-1838 dans l'histoire de notre pays. La chasse aux découvertes historiques vous permettra d'en apprendre davantage sur la vie de l'honorable Louis-Joseph Papineau, chef du Parti patriote dès 1815 et seigneur de la Petite-Nation, tout en parcourant à votre rythme le village de Montebello.

Le seigneur Papineau a été le premier et le plus important dirigeant politique à représenter les gens du Bas-Canada, qu'on appelait, à l'époque, les Canadiens.

Trouvez la tête à Papineau sur les panneaux dans le village de Montebello et répondez au jeu-questionnaire pour courir la chance de gagner un prix!

Un tirage du livre Papineau : Par amour avant tout, d'Anne-Marie Sicotte, aura lieu le 7 octobre prochain, jour de l'anniversaire de Louis-Joseph-Papineau, parmi toutes les personnes qui auront trouvé les réponses de la chasse aux découvertes.

Pour participer, il suffit de répondre au jeu-questionnaire, qu'on peut se procurer au Centre d'action culturelle, au bureau d'information touristique de Montebello ou en ligne, sur le site Web du Centre. Le questionnaire est disponible en français et en anglais. Une fois rempli, on rapportera le questionnaire au Centre pendant les heures d'ouverture ou dans la petite boîte rouge devant le Centre, au 548 rue Notre-Dame, à Montebello, pour courir la chance de gagner.

Un anniversaire est toujours une occasion privilégiée de faire le point sur ce que nous a légué un personnage de cette envergure. L'empreinte qu'a laissée Louis-Joseph Papineau à Montebello et dans la région nous encourage à commémorer l'histoire tant locale que québécoise. Voilà une occasion de ressentir la fierté d'être ce que nous sommes, et de remercier ceux et celles qui ont contribué à façonner notre réalité actuelle.

Bonnes découvertes!



INTERCONNEXION

EXPOSITION PRÉSENTÉE DU 7 MAI AU 3 JUILLET 2022

AU CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE LA MRC DE PAPINEAU



Le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau est heureux de vous inviter à l'exposition InterconneXion, mettant en valeur des œuvres de membres de l'Association des artistes du Pontiac, au 548 rue Notre-Dame à Montebello.

En adhérant au projet InterconneXion, les artistes proposaient de créer une série d'œuvres d'art de grande envergure qui puissent refléter l'interconnexion qui relie l'art, l'artiste, l'environnement et la communauté.

Le thème « InterconneXion/InterconneCtion » réunit des gravures de sept artistes de l'Outaouais qui ont entamé leur travail de création à l'automne dernier. Il s'agit de Valerie Bridgeman, Susan Cartwright, Laurence Finet, Louise Guay, Glen Hartle, Robert Hinchley, Tina Petrovic et Dale Shutt. Chaque artiste a choisi d'interpréter le thème de manière à illustrer ses propres pratiques artistiques, l'endroit où il ou elle vit, et ses expériences de vie. Cette connexion relie entre eux des artistes francophones, anglophones et LGBTQ de différents groupes d'âge, qui font partie de la communauté artistique de l'Outaouais.

Les artistes associés au projet mettent en évidence leur connexion avec l'histoire de leur communauté ou encore avec la nature et l'environnement. Le thème leur a aussi permis d'explorer l'interconnexion qui se crée entre l'artiste et le spectateur, et la connexion spéciale qu'on peut trouver entre graveurs, la gravure étant une discipline où la collaboration entre ateliers est pratique courante depuis des siècles.

L'exposition, qui se tiendra jusqu'au 3 juillet 2022, présente des œuvres créées au moyen de divers médiums (papier de gravure, papier Kraft, tissus), ainsi que quelques blocs gravés et une vidéo.

Il est possible d'en apprendre davantage sur les œuvres tout en s'amusant, en prenant le temps de remplir le jeu-questionnaire conçu spécialement pour l'exposition! Chaque répondant(e) se verra remettre une carte postale! Une belle activité gratuite à faire seul(e), en famille ou entre amis(es).



ACTIVITÉS

Bienvenue aux joueurs de pétanque les mardis et jeudis au parc Municipale à 19 h.

"Pickleball" à la patinoire: contactez Julia Nadon pour les raquettes et les balles au 819 921-8670.

Au chalet à l'automne - les matinées du mardi:
Ateliers de créations
Peinture
Mandala

Écrire des poèmes dans un atmosphère musical
Exercices légers d'assouplissements

Des formations auront lieu cet automne au Chalet en bois rond:
Utilisation de votre tablette
Quoi faire avec mon téléphone intelligent?

L'horaire sera adapté selon les besoins de 10 h à 19 h.
Passez un bel été!



MARDI 24 MAI A EU LIEU L'ACTIVITÉ DE FIN DE SAISON

Merci pour votre belle participation! Il y a longtemps que l'on avait eu une autant de participants! Voici les gagnants et gagnantes de notre tirage:
Certificat cadeau du Resto-Pub Zouk: Claude Faubert
Chaise de FADOQ Région-Outaouais: Madeleine Hébert
Cirque du Soleil Kooza: Gisèle Boucher,
Ginette St Denis, Diane Lavictoire et Claudette Servant



À L'AUTOMNE

30 août à 17 h:	Pique-nique au parc Dr. Louis-Biron
13 septembre à 13 h:	Porte ouverte, cocktail dinatoire
27 septembre:	AGA et souper spaghetti

Il est toujours possible pour les 50 ans et plus de devenir membre.
Veuillez contacter:
Agathe Martin, responsable des cartes membres: 819 923-5336
Françoise Brazeau, présidente: 819 360-1993
courriel: fadoqbellemontee@gmail.com



Saviez-vous qu'une équipe de la région a participé au défi 1 000 km à vélo du défi Pierre Lavoie? Du 9 au 12 juin, ils ont pédalé jour et nuit à relais entre Saguenay et Montréal pour faire la promotion des saines habitudes de vie. Les profits amassés seront remis à notre école primaire de Montebello pour l'achat de matériel sportif. Félicitations!



18 JUIN AU 10 OCTOBRE

EXPOSITION

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU
ET LE VILLAGE D'ANTAN

Au musée familial du lieu historique
du Manoir-Papineau.

*voir les heures d'ouverture du Manoir-Papineau
sur le site www.pc.gc.ca

Exposition présentée par la Société historique
Louis-Joseph-Papineau

Voici une belle activité proposée par la Société Historique Louis-Joseph-Papineau.



INFOS PRATIQUE

Alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances

Jelinek (intervention) 819 983-2712
 Jeux (aide et référence) 1-800-461-0141

Emploi

CLE 819 427-6878
 Service Canada 1-800-808-6352
 Carrefour Jeunesse Emploi 819 427-4135

Services

Police/Ambulance/pompier 911
 Information sociales et communautaires 211
 Info-Santé 811
 Sûreté du Québec de Papineauville 1-800-808-6352
 SOS Violence conjugale 1-800-363-9010
 Maison d'hébergement pour Elle des 2 Vallées 819 986-8286
 Ligne AAA- Info Abus aux aînés 1-888-489-2287
 Comité régional troisième âge Papineau (CR3A) 819 983-1565

VOUS ÊTES INVITÉS À RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES ET À DÉPOSER VOS RÉPONSES DANS LA BOÎTE DE DÉPÔT À L'HÔTEL DE VILLE.

La Municipalité de Montebello entre en projet de révision du plan d'urbanisme. Pour ce faire, les citoyens sont invités à partager leurs réponses aux 3 questions soumises :



Pourquoi choisissez-vous d'habiter à Montebello ?



Qu'est-ce qui ne doit pas changer à Montebello ?



Comment voyez-vous le futur à Montebello ?

Vous pouvez également remplir ce sondage en ligne sur notre page Facebook (publication épinglée) ou sur notre site web, à la page d'accueil: www.montebello.ca



J'AIMERAI M'INVESTIR ET FAIRE DU BÉNÉVOLAT DANS MA COMMUNAUTÉ

Nom: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

- Divers petits travaux de menuiserie
- Paysagement
- Création/supervision de camp de jour
- Recherche de commandites
- Loisirs
- Marché de Noël
- Activités pour les aînés
- Comptabilité/finance d'événements
- Administratif
- Avez-vous d'autres intérêts, talents ou habiletés qui seraient utiles pour la communauté ? Parlez-en ici : _____
